



Bildungs- und Kulturdirektion
Mittelschul- und Berufsbildungsamt

Kommunikation zu Präsenzunterricht ab 8.6.

Am 16. März wurde an den Schulen der Präsenzunterricht eingestellt. Dies bedeutete nicht, dass kein Unterricht mehr stattfand, sondern von einem Tag auf den anderen stellten die Schulen auf Fernunterricht um. Dies war eine grosse Herausforderung – die Schulen haben auf unterschiedliche, auf ihre Situation angepasste Weise Lösungen gefunden. Seit dem 11. Mai können einzelne Schülerinnen und Schüler oder kleine Gruppen wieder im Schulhaus präsent sein. Dies hat erlaubt, die Schülerinnen und Schüler mit besonderem Bedarf an Unterstützung zu fördern.

Auf den 8. Juni dürfen nun wieder grössere Gruppen unterrichtet werden. Der Bundesrat hat dazu Rahmenbedingungen festgelegt. Diese Rahmenbedingungen machen keinen Normalbetrieb möglich – die Vorgaben erlauben zum Beispiel maximal Unterricht in Halbklassen. Auf Basis der bundesrätlichen Vorgaben und dem bisher praktizierten Fernunterricht haben die Schulen nun die Wiederaufnahme des verstärkten Präsenzunterrichts geplant.

Die unterschiedlichen Raumverhältnisse der Schulen und der bisherige Fernunterricht führen dazu, dass auch die Konzepte für die Zeit ab dem 8. Juni unterschiedlich sein werden. Die Schulen finden auf Ihre Situation angepasste Lösungen. Diese reichen von einem weiterhin erheblichen Anteil Fernunterricht mit vermehrtem Präsenzunterricht für vertiefende und ergänzende Erklärungen oder für Themen, welche sich nicht für Fernunterricht eignen bis hin zu Halbklassenunterricht in Kombination mit Hausaufgaben, welche die Schülerinnen und Schüler selbstständig erledigen müssen.

Die Schulen werden dabei weiterhin speziell die Situation der Schülerinnen und Schüler im Auge haben, welche bzgl. der Lernvoraussetzung ausserhalb der Schule erschwerte Bedingungen haben. Sie müssen ebenfalls auf die Arbeitsbelastung der Lehrpersonen achten, welche durch die Kombination von Präsenz- und Fernunterricht oder durch Halbklassenunterricht erzeugt wird.

Die Schulen legen zudem Wert darauf, alle Schülerinnen und Schüler der Abschlussklassen in einem geeigneten Rahmen zu verabschieden. Zum Schuljahresbeginn möchten sie wieder allen Schülerinnen und Schülern Präsenzunterricht bieten. Sie hoffen, dass Lockerungen des Bundesrates unter Wahrung der bis dahin erprobten Schutzkonzepte einen möglichst regulären Schulbetrieb erlauben werden.

Bern, 04.06.2020

Mario Battaglia
Leiter Abteilung Mittelschulen

Communication concernant l'enseignement présentiel à compter du 8 juin

Le 16 mars dernier, l'enseignement présentiel dans les écoles a été suspendu. Cela ne signifie pas qu'aucun enseignement n'a plus été assuré, mais que du jour au lendemain les écoles ont mis en place un enseignement à distance. Face à ce défi de taille, les écoles ont trouvé des solutions variées convenant à leur propre situation. Depuis le 11 mai, certains élèves ou des petits groupes d'élèves peuvent de nouveau suivre les cours à l'école, ce qui a permis aux enseignants et enseignantes d'assurer le soutien des élèves ayant des besoins pédagogiques particuliers.

A compter du 8 juin, l'enseignement pourra de nouveau avoir lieu en groupes plus grands. Le Conseil fédéral en a défini le cadre, qui ne permet cependant pas un fonctionnement normal : par exemple, les cours ne peuvent avoir lieu qu'en demi-classes au maximum. Sur la base des exigences fixées par le Conseil fédéral et de l'enseignement à distance pratiqué jusque-là, les écoles ont élaboré un plan pour la reprise d'un enseignement présentiel renforcé.

En raison des différents locaux dont disposent les établissements et des diverses variantes d'enseignement à distance mises en place depuis mars, le concept de reprise de l'enseignement présentiel partiel à partir du 8 juin ne sera pas partout le même. Les écoles mettent en œuvre des solutions qui conviennent à leur propre situation. Ces solutions vont d'un enseignement majoritairement à distance avec un enseignement présentiel renforcé pour les points devant être approfondis ou complétés ou pour les thèmes ne pouvant être traités à distance à un enseignement présentiel en demi-classes combiné à des devoirs à la maison que les élèves doivent réaliser de façon autonome.

Dans ce contexte, les écoles continueront de porter une attention particulière à la situation des élèves dont les conditions d'apprentissage hors de l'école sont difficiles. Elles seront par ailleurs attentives à la charge de travail des enseignants et enseignantes engendrée par la combinaison de l'enseignement présentiel et de l'enseignement à distance ou par l'enseignement en demi-classes.

En outre, les écoles veilleront à ce qu'un cadre approprié soit mis en place pour fêter comme il se doit le départ de tous les élèves en classes terminales. Enfin, elles espèrent que l'enseignement présentiel sera possible pour tous les élèves à la prochaine rentrée scolaire et que les mesures d'assouplissement prises par le Conseil fédéral permettront un fonctionnement aussi normal que possible de l'école, dans le respect des concepts de protection qui ont fait leurs preuves jusque-là.

Berne, le 4 juin 2020

Mario Battaglia
Chef de la Section des écoles moyennes